

INAUGURATION DES CELLULES COMMERCIALES

3 mars 2016 : pose de la 1^{re} pierre. 4 mars 2017 : inauguration

« Ouf ! », c'est par cette interjection que Denis Baur, maire de Kanfen a débuté son discours lors de l'inauguration des cellules commerciales. En effet, le cahier des charges n'était pas simple et il aura fallu 6 années pour concrétiser ce projet.

Le défi était de 3 ordres : préserver les finances de la commune, garder la propriété foncière et la maîtrise de la gestion des bâtiments et proposer une offre de service de qualité.

C'est avec le soutien de la SODEVAM et de la Société Nationale Immobilière (SNI) que ces objectifs ont été tenus. Aux dires de nombreux invités, l'exigence de qualité a particulièrement été atteinte ! Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé, et le succès commercial semble déjà être au rendez-vous. L'investissement de près d'un million d'euros hors taxes qui comprend les cellules commerciales, les logements à l'étage et les ateliers municipaux au sous-sol apporte une réelle attractivité à la commune sans oublier la création des 10 nouveaux emplois qui se rajoutent aux 13 déjà créés par la boulangerie.

Le Sous-Préfet de Thionville, le Président de la Sodevam, le représentant de la SNI, les commerçants et de nombreux élus étaient présents lors l'inauguration des cellules commerciales



A31 : NON AU PÉAGE !

UNE NOUVELLE ASSOCIATION VOIT LE JOUR :

« NON AU PÉAGE SUR L'A31 NORD MOSELLAN »

En décembre 2016, une réunion d'information sur le projet d'élargissement de l'A31 a été organisée à Kanfen. Elle avait réuni les élus des communes limitrophes ainsi que nombre d'autres responsables politiques (cf *Bulletin Municipal 2016 p.37*).

L'enjeu de cette première réunion était d'informer le public sur le projet d'élargissement de l'A31 et la volonté de l'État de rendre la sec-

tion au nord de Thionville payante. Il était aussi important de décider des actions à mettre en œuvre pour lutter contre ce projet de péage. D'un commun accord, il a été convenu de créer une association.

Jean-Marie Cridel (ancien maire d'Entrange) a été chargé de porter le projet de création de l'association. C'est sous son impulsion que l'assemblée générale constitutive de l'association

s'est réunie à l'espace socioculturel de Kanfen le 9 mars 2017.

Il a alors été décidé des éléments suivants :

- dénomination de l'association : **Non au péage sur l'A31 Nord Mosellan**
- les statuts ont été approuvés
- cotisation des adhérents de 10 €
- Président : **Jean-Marie Cridel**

Toutes les informations complémentaires vous seront communiquées après dépôt officiel des statuts de l'association.

Si vous êtes opposé à ce projet de péage sur l'A31 et si vous ne voulez pas voir se déverser sur nos communes le flot d'automobilistes refusant de payer l'autoroute, alors n'hésitez pas à adhérer à l'association en contactant Jean-Marie Cridel par mail : crideljeanmarie280@orange.fr

Plus nous serons nombreux, plus forts nous serons !

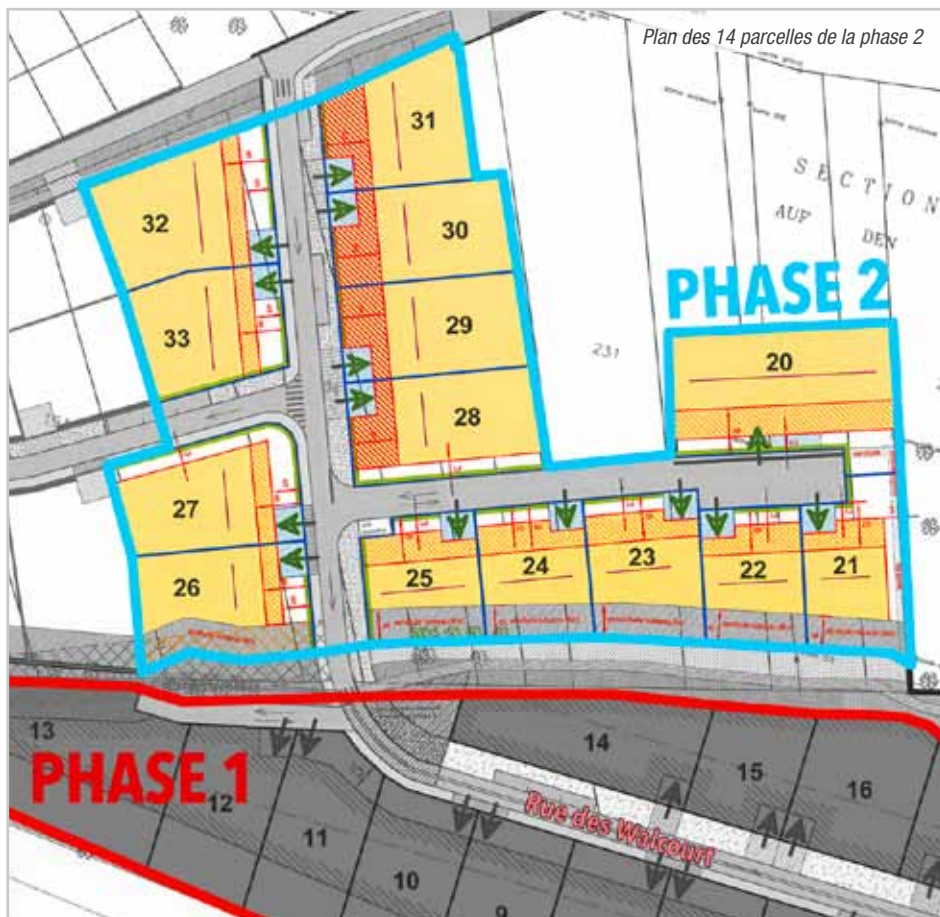
COMMERCIALISATION DES PARCELLES CÔTEAUX DE RAVILLE PHASE 2

Si vous désirez acquérir une parcelle à Kanfen, il est temps de vous signaler en mairie dans les plus brefs délais

Le plan d'aménagement de la ZAC de Raville prévoit la commercialisation de 78 parcelles sur la période de 20 ans par plusieurs tranches successives. La première phase a débuté par la vente de 14 parcelles rue des Walcourt. Cette phase est aujourd'hui achevée et tous les pavillons sont construits. La commune a donc décidé d'entamer la commercialisation des parcelles de la phase 2 dans l'optique de voir les constructions terminées pour 2018 ou 2019. Les travaux de voirie et de viabilisation des parcelles débuteront dès ce mois de mars 2017.

Cette deuxième phase comprendra 14 parcelles numérotées de 20 à 33 sur le plan, les surfaces varient de 4 à 6 ares au prix de 21 000 € l'are. Quelques Kanfenois ont déjà manifesté un intérêt pour l'acquisition d'une parcelle et une première réunion de présentation a déjà été organisée le 10 février dernier. La commission de l'urbanisme et l'équipe municipale ont décidé de servir prioritairement les primo-accédants, les propriétaires d'un commerce, les propriétaires d'un appartement ou d'une maison en bande à Kanfen.

Avant d'ouvrir la commercialisation de ces parcelles à d'autres personnes ne répondant pas aux critères ci-dessus,



la commune souhaite soumettre à nouveau l'offre d'achat des parcelles à des Kanfenois. Toute personne intéressée est donc

invitée à se rendre en mairie afin de retirer un dossier et de déposer sa candidature à l'achat d'une parcelle.

LES NOUVEAUX ATELIERS MUNICIPAUX

300 m² situés au sous-sol des cellules commerciales, les services techniques enfin regroupés sur un même lieu



L'espace dédié au stockage des matériels et machines

Le projet de construction des cellules commerciales intégrait le déplacement des ateliers municipaux au sous-sol du nouveau bâtiment. C'est aujourd'hui chose faite, les outils, les machines et matériels qui se trouvaient, pour une partie dans la grange du presbytère et pour l'autre partie dans les locaux situés au-dessus de l'ancienne salle communale ont tous

été regroupés boucle des Seigneurs de Septfontaines. La commune dispose dorénavant d'un atelier d'une surface de 300 m² pour mener à bien l'entretien et la maintenance des bâtiments, des voiries et des espaces verts.

Les agents des services techniques ne sont pas oubliés : des douches, vestiaires, sanitaires et coin repas sont également prévus.



Le coin atelier, avec l'établi et les outils

SIGNATURE DU PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Huit bénévoles kanfenois alerteront la Gendarmerie nationale en cas d'évènements suspects



De gauche à droite : *Éric Jequel, Raymond Pilloy, Jean-Marie Scheidt, Thierry Bonnet (Sous-Prefet de Thionville), Hugo Dorlin (Commandant de Gendarmerie), Roland Di Bartoloméo (adjoint au Maire), Didier Nicloux (adjoint au Maire), Jean-Luc Jeannot, Michel Ciardello, Denis Baur (Maire), Brigitte Hermenot, Louis Baudoin, Joseph Vandelannoitte*

À l'instar d'autres communes du secteur, Kanfen vient de signer un protocole de participation citoyenne avec l'État. Pour rappel, le dispositif de participation citoyenne, basé sur un réseau de volontaires référents, doit permettre d'alerter la Gendarmerie Nationale de

tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.

Le 24 novembre dernier, la municipalité a organisé une réunion publique afin de communiquer sur ce dispositif. Huit Kanfenois se sont alors proposés

pour être référents.

C'est le 10 mars 2017, en présence du Sous-Prefet de Thionville, Thierry Bonnet, du commandant Dorlin de la Gendarmerie de Thionville, de l'adjudant-chef Reuter de la Gendarmerie d'Hettange-Grande, des référents et de Denis Baur, Maire de Kanfen que le protocole a été signé.

Des panneaux seront très prochainement installés aux entrées de Kanfen pour informer de la mise en place du dispositif. Bien entendu, il y va de la responsabilité de chacun de signaler à la Gendarmerie tout fait qui pourrait lui sembler suspect.

Les référents bénévoles au sein de notre commune sont :

*Louis Baudoin
Michel Ciardiello
Brigitte Hermenot
Jean-Luc Jeannot
Éric Jequel
Raymond Pilloy
Jean-Marie Scheidt
Joseph Vandelannoitte*

TALENTS CACHÉS : 4 & 5 FÉVRIER 2017

L'espace socioculturel s'est transformé en salon du savoir-faire manuel pour le temps d'un week-end



Ce fut l'occasion d'échanger des avis, des conseils et d'apprendre sur les techniques d'art manuel.

La saison culturelle a débuté en proposant une nouvelle manifestation : découvrir des talents cachés.

Ainsi le week-end du 4 et 5 février dernier, à l'espace socioculturel, la commune a décidé de mettre en lumière les savoir-faire manuels et artistiques. Cette initiative n'aurait pu voir le jour sans un partenariat avec les associations AKLAM de Kanfen et Croqu'Arts de Rodemack.

Divers artistes du territoire commu-

nautaire ont présenté et vendu leurs œuvres. Ils ont par ailleurs partagé leurs passions avec un public fort intéressé.

Si la journée du samedi a déplacé peu de monde, celle du dimanche fut fructueuse et encourageante. Il faut dire que les réalisations étaient de grande qualité. Les visiteurs ont pu acheter des sacs à main en cuir, des bijoux, des peintures, des jouets en bois ou des meubles relookés, des chapeaux, de la dentelle, des créations de couture

et beaucoup d'autres choses encore. Toute cette panoplie d'articles fabriquée artisanalement est dans l'air du temps et répond à une recherche de l'authenticité.

L'initiative sera renouvelée en 2018 et la commune vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour découvrir encore plus de talents !



Œuvre d'Isabelle Debourges. Sculpture en grès chamotté (Terre Baillet), pleine masse, dont la robe a été engobée. Cuisson unique au four électrique à 850°C. Hauteur : 30 cm. Réalisée en mars 2016. Inspirée des œuvres de Jurga.

RÉMI HOFFMANN, SA PASSION : LES CRÈCHES

Depuis sa plus tendre enfance, ce Kanfenois a les yeux qui s'illuminent à la vue d'une crèche



Rémi Hoffmann

Saviez-vous que chaque année à l'église Saint Maurice, une crèche est aménagée pour les fêtes de Noël ? Nous avons rencontré Rémi Hoffmann qui nous a parlé de cette tradition qu'il affectionne et perpétue.

D'où vient cette passion pour les crèches ?

Aussi loin que porte ma mémoire, je me rappelle que, dès mon plus jeune âge, j'avais une fascination pour les crèches que réalisait ma maman. Je m'émerveillais devant ces personnages venus d'un pays lointain. Sortis de leur emballage, les santons prenaient vie dans un décor de papier rocher autour du sapin. Dès l'adolescence, je confectionnais à mon tour des crèches dans de plus grandes proportions. Cet investissement occupait une bonne partie de la semaine avant Noël. À l'âge adulte, il m'arrivait d'en construire plusieurs dans le cercle familial.

Et cette passion ne vous a jamais quitté depuis ?

Non, elle a même pris un nouvel essor avec la réalisation de crèches à l'église. La première coïncida avec la nomina-

tion d'un nouveau prêtre, jeune et dynamique, dans la paroisse. Dès le départ, l'idée consista à créer chaque année un nouveau tableau du mystère de la Nativité. Le temps ne semble pas avoir eu de prise sur les personnages, puisqu'ils sont restés en bon état et leur nombre impressionne toujours les visiteurs.

La qualité des santons étonne mais pas seulement, les décors sont remarquables.

Merci ! Il faut dire qu'avec la complicité de Didier Nicloux par la suite, nous sommes lancés dans des concepts plus élaborés dans le tridimensionnel en y intégrant un éclairage aux multiples faisceaux colorés. Il suffit de parcourir les photos d'archive pour revoir des clichés de la Sainte Famille dans une étable, sous une tente de Bédouins ou encore au pôle Nord au milieu des rennes, etc. Il faut savoir que tous les prêtres qui se sont succédé depuis 25 ans, nous ont toujours laissé entière liberté dans le choix des réalisations. La collecte de matériaux de récupération limite au minimum les achats.

Promouvoir auprès du grand public la crèche de Noël est pour vous important ?

À vrai dire, non ! On nous demande souvent la raison pour laquelle nous ne faisons pas de publicité lors des fêtes. Les habitués et les internautes qui consultent le site de la commune ne sont pas sans ignorer que le Conseil de Fabrique, auquel j'appartiens, assure tous les jours l'ouverture de l'église durant cette période.

Alors tous à vos agendas de fin d'année pour découvrir la crèche de l'édition 2017 !

La crèche exposée à l'église Saint-Maurice, millésime 2016



L'agenda kanfenois

Dimanche 26 mars

Ensemble vocal « Essenti'elles » dans le cadre du 11^e Festival « Printemps Musical en Pays Mosellan » organisé par la CCCE - www.printempsmusical.fr

Dimanche 23 avril

Minis-Olympiades - APE
Puces des couturières - AKLAM

Dimanche 7 mai

Vide grenier - ASK

Vendredi 19 mai

Conférence sur les étoiles

Dimanche 11 juin

Kermesse APE

Samedi 17 juin

Journée familiale et portes ouvertes
ASK

Concerts à Septfontaines

À l'occasion de la célébration du 700^e anniversaire de l'église de Septfontaines, plusieurs concerts sont programmés au cours de l'année 2017.

N'hésitez pas à rendre visite à nos amis Luxembourgeois pour assister à ces moments musicaux et visiter la très belle église de Septfontaines.

1^{er} avril 2017 - 20 h :

Concert Choeur A Capella Chorus de Ospern (gospel, spirituels, chants africains).

21 mai 2017 - 17 h :

Concert chorale Sainte Cécile de Mamer.

2 juillet 2017 - 17 h :

Concert Chœur de Chambre de Luxembourg sous la direction de Antonio Grosu.

Kanfen infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bas

Directeur de la publication :
Denis BAUR, maire de Kanfen

Document écrit et réalisé par :

Isabelle Renoir et Stéphane Citerne,

Imprimé en 550 exemplaires par la Mairie

4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com